

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité – Egalité - Paix



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

PROJET D'APPUI A LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES SOCIOECONOMIQUES ET A LA PROMOTION DES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LES REGIONS (PARISER)

Djibouti, le 14 Juillet 2020

Secteur : Social

Référence de l'accord de financement

N° d'Identification du Projet : P-DJ-I00-001

Prêt N° 2100150033693

Le gouvernement Djiboutien a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un prêt FAD de 7,5 millions d'unités de compte afin de couvrir le coût du projet d'appui à la réalisation des infrastructures socioéconomiques et à la promotion des activités dans les régions, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de recrutement d'un(e) firme pour faire l'étude portant sur l'élaboration des plans détaillés d'aménagement urbain des villes chefs lieux des cinq régions de la république de Djibouti pour le Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, chargé du Logement.

B. Objectif général de l'étude

Les présents termes de référence portent sur l'élaboration des « Plans d'Aménagement Détaillés » pour les zones d'extension pour l'habitat et les activités socio-économiques ainsi que des plans de restructuration des quartiers précaires pour chacune des cinq villes chefs-lieux de régions : Ali Sabieh, Tadjourah, Dikhil, Arta et Obock.

Ces activités rentrent dans le cadre de la mise en œuvre de chaque Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) en vue d'orienter le développement territorial de ces villes.

Les plans de détail, pour chacune des villes précitées, permettront de disposer des documents de planification et de développement opérationnels opposables aux administrations, aux tiers y compris le grand public.

Par ailleurs, ils devront permettre de définir clairement les rôles et responsabilités des différents acteurs, parties prenantes de la planification et de la gestion urbaine surtout dans un contexte de décentralisation.

Concrètement, ces plans permettront une affectation des sols très précise pour l'habitat, les activités économiques et commerciales, les équipements publics collectifs, les emprises des voies, les servitudes des réseaux d'eau potable, d'électrique, et de télécommunications ainsi que la délimitation des zones non-aedificandi, conformément aux orientations du développement préconisées par le Gouvernement dans le cadre du SDAU tout en intégrant les enjeux du rééquilibrage urbain et spatial pour chaque ville afin de promouvoir la connectivité et les couloirs économiques.

La disposition de ces plans devra permettre de mettre fin à un développement déséquilibré et dichotomique entre ces villes et la capitale.

Au vu de ce qui précède, il est indispensable de lancer une étude permettant de disposer des documents spécifiques pour les différentes zones.

L'Agence Djiboutienne de Développement Social invite les consultants (à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes « **à la politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par la Banque d'Octobre 2015** », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : De **Dimanche au Jeudi, de 08H00-17H00 (Heure locale)**.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **29 Juillet 2020 à 12 H 00 heure locale** et porter expressément la mention « **ETUDE PORTANT SUR L'ELABORATION "DES PLANS DETAILLES D'AMENAGEMENT URBAIN" DES VILLES CHEFS LIEUX DES CINQ RÉGIONS DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI** ».

Cellule Passation des Marchés (2^{ème} étage)
Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS),
Rue Mohamed Djama Elabeh - Plateau du Serpent - Djibouti
Téléphone: +253 35 86 55 Télécopie: +253 35 71 84.
Courriel: direction@adds.dj/ &/ barwaqobilan88@gmail.com
En copie: pariseradds2016@gmail.com
(Ouvert du Dimanche au Jeudi de 8h00 à 17h00)